



CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

VILLE DE CREIL



**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
du mardi 13 octobre 2026**

CONVOCATION

Date : 7 octobre 2026

Affichée le : 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt six, le treize octobre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 30

Votants : 39

Pouvoirs : 9

Absent : 0

Étaient présents : M. Omar YAQOUB - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - Mme Danielle SOKOLONSKI - M. Amadou KA - Mme Peggy MOUELLÉ - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOUI - M. Thierno DIALLO - Mme Rosa OULD SAID - Mme Fadhila KEZZOUL - M. Mohamed CAHOUCHE - M. Marouane BOUJDOUN - Mme Karima BOUHAMIDA - Mme Patricia RÉGENT - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - Mme Nazish PERVAIZ - M. Mohamadou M'BAYE - Mme Nélia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - M. Ahmed BOUKHALFA - M. Adnane AKABLI - Mme Döndü ALKAYA - M. Emmanuel PERRIN - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Majida EL BAKKALI - M. Karim BOUKHACHBA.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

15 OCT. 2026

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

19 OCT. 2026

Absents représentés

M. ZAFAR Amir

Mme TOUATI-AHMED Wanessa

M. NOUWYNCK Alexandre

Mme ALHERBE Bénédicte

Mme YAQOUB Sarah

M. FADHLI Heddi

Mme BEJAOUI Nabila

Mme DHOURY-LEHNER Sophie

Mme FAZAL Loubina

Pouvoir à Mme PERVAIZ Nazish

Pouvoir à M. KA Amadou

Pouvoir à Mme EL HARCHAOUI El Hame

Pouvoir à Mme MOUELLÉ Peggy

Pouvoir à M. RIFI SAIDI Abdelaziz

Pouvoir à M. DIALLO Thierno

Pouvoir à M. ASSAMTI Mohamed

Pouvoir à M. DEME Abdoulaye

Pouvoir à Mme LAMBRE Fabienne

Absents non représentés

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI

5 Désignation des délégués de la commune au sein du collège ' Services numériques ' du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD)

■ Rapport de présentation :

Mohamadou M'BAYE, Conseiller Municipal

Le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD) exerce actuellement trois principales compétences dans les domaines des réseaux fibre, de vidéoprotection et des services numériques.

Par délibération n° 19 du 12 octobre 2020, la Ville de Creil a sollicité son adhésion au SMOTHD au titre de la compétence optionnelle relative à l'Espace Numérique de Travail (ENT) du premier degré et lui a transféré l'exercice de cette compétence.

Lors de sa séance du 1er juillet 2026, les membres du comité syndical du SMOTHD ont approuvé une révision de ses statuts destinée à adapter la gouvernance du syndicat à l'évolution de ses missions et à ses trois principales compétences actuelles : les réseaux fibre, la vidéoprotection et les services numériques.

La révision des statuts prévoit la mise en place de trois collèges :

- le collège « réseaux fibre »
- le collège « vidéoprotection »
- le collège « services numériques »

Chaque commune ou établissement public de coopération intercommunale, membre du SMOTHD, est appelé à



Omar YAQOOB

Maire de Creil
Président de l'ACSO

Envoyé en préfecture le 19/10/2026

Reçu en préfecture le 19/10/2026

Publié le 19/10/2026

ID : 060-216001743-20261019-05DEL_CM131026-DE

Danielle SOKOLONSKI S²LOW

La secrétaire de séance